

À la suite de l'agression de l'Ukraine, la FFVoile, par un communiqué du 2 mars 2022, a décidé de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français. World Sailing (WS) a publié un nouveau communiqué le 18 avril étendant les mesures aux différentes commissions et comités de WS et aux propriétaires et gestionnaires de bateaux.

Il était nécessaire de fournir aux clubs organisateurs et aux arbitres le moyen règlementaire pour faire appliquer cette décision.

Le Bureau Exécutif de la FFVoile du 22 avril 2022 a validé l'ajout dans les avis de course types de la FFVoile les modifications suivantes :

Ajouter en préambule de l'avis de course :

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

Dans le paragraphe admissibilité ajouter au début :

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

Version GBR:

Add in preamble of the Notice of Race:

Following the aggression of Ukraine, the FFVoile decided on March 2, 2022 not to authorize the participation of Russian and Belarusian competitors in competitions throughout France.

In eligibility and entry paragraph, add at the beginning:

In accordance with RRS76.1, the organizers will reject or cancel the entry of any competitor of Russian or Belarusian nationality or displaying these nationalities and the participation of any boats whose owner or manager is a Russian or Belarusian individual or entity.



